

Mémoire présenté au Ministre des Finances du Québec

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget 2023-2024

Regroupement des SDC du Québec

Le 17 février 2023

À propos du Regroupement des sociétés de développement commercial du Québec Fondé en 2019, le Regroupement des sociétés de développement commercial du Québec (RSDCQ) a été créé dans le but de favoriser la représentation, la concertation et l'amélioration continue des pratiques des Sociétés de développement commercial (SDC). L'organisation a pour mission de faire reconnaître l'important rôle que jouent les SDC dans la dynamisation des artères commerciales, des cœurs de villes ou de villages. Par la mise en commun de ressources, la réalisation d'études et une veille des meilleures pratiques commerciales, le RSDCQ contribue à l'émergence, la multiplication et la pertinence des SDC partout au Québec.

Le RSDCQ représente plus de 20 000 commerces, regroupés dans plus de 52 SDC, établies dans 25 municipalités situées dans 13 régions administratives. Au travers du Québec, les membres des SDC investissent annuellement environ 25 millions en capital privé dans la vitalité de nos centres-villes.

REGROUPEMENT DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DU QUÉBEC

446 des Forges
Trois-Rivières (Québec)
G9R 2H5

Tous droits réservés - RSDCQ 2019

Table des matières

Sommaire des demandes	4
Historique des SDC	5
Contexte	5
Encourager la croissance du réseau des SDC et soutenir la vitalité et le développement économique de nos cœurs de collectivités	6
Alléger l'impact de l'inflation des entreprises indépendantes et de proximité	8
Centraliser l'aménagement de nos cœurs de villes et villages	8
Références	9

Sommaire des demandes

A- Encourager la croissance du réseau des SDC et soutenir la vitalité et le développement économique de nos coeurs de collectivités

Demande 1: *Élaborer une politique nationale de soutien à la création et l'émergence du réseau des SDC sur nos artères commerciales, nos villes et villages du Québec.*

Demande 2: *Créer un programme pour soutenir financièrement par projet ou autres la revitalisation de nos centres-villes et de nos artères commerciales (animation, piétonnisation, aménagement urbain, campagnes d'achat local, aide à la transition écologique des commerces et autres).*

Demande 3: *Mettre de l'avant un chantier sur la modernisation du modèle québécois des SDC pour le rendre plus efficace et stable financièrement.*

Demande 4: *Que le gouvernement du Québec intensifie les campagnes de communication visant à promouvoir et valoriser l'achat local.*

B- Alléger l'impact de l'inflation des entreprises indépendantes et de proximité

Demande 5: *Que le gouvernement du Québec abolisse le critère des heures rémunérées qui empêche l'accès à la déduction pour petite entreprise (DPE) pour les plus petites entreprises.*

Demande 6: *Que le gouvernement du Québec poursuive la diminution du fardeau fiscal des PME comme le font d'autres juridictions canadiennes.*

C- Centraliser de l'aménagement de nos coeurs de villes et de villages

Demande 7: *Adopter une stratégie de localisation des édifices publics priorisant les coeurs de villes et villages ainsi que les rues principales (Villes périphériques).*

Historique des SDC au Québec

Il y a plus de 40 ans, en 1979, suivant le rapport du Comité d'étude sur le fonctionnement et l'évolution du commerce au Québec (CEFECQ) du gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, sous l'administration Drapeau-Lamarre, a modifié sa Charte afin d'autoriser la mise sur pied de sociétés d'initiative et de développement des artères commerciales (SIDAC) sur son territoire.

C'est en 1981, à Montréal, que les quatre premières SDC du Québec ont vu le jour: Plaza St-Hubert, Avenue Monk, Promenade Ontario et Promenade Masson. Le modèle SIDAC a évolué au fil du temps, aboutissant finalement au SDC que nous connaissons actuellement.

Au cours des années 1980, le nombre de SDC à Montréal a rapidement doublé. La Ville de Montréal a joué un rôle de leadership important dans la promotion du concept de SDC par l'intermédiaire du Conseil d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDÉM).

D'ailleurs, suite à la récession des années 1990, la reprise économique a favorisé l'implantation de sept nouvelles SDC à Montréal, dont la première SDC dite territoriale qui deviendra la plus grande organisation de ce type au Canada avec plus de 5000 membres, la SDC Montréal centre-ville. Après, le modèle SDC s'est déployé rapidement à la grandeur du Québec.

Cet outil socio-économique unique joue un rôle majeur et essentiel dans la vitalité et l'émancipation de leur milieu de vie. Aujourd'hui, on dénombre environ 52 SDC qui représentent plus de 20 000 commerçants et occupants de bureaux et qui contribuent annuellement environ 25 millions en capital privé directement dans la vitalité et l'animation de nos centres-villes au Québec.

Contexte

Suite à l'augmentation de l'inflation, des impacts majeurs sur le commerce indépendant et de proximité et à l'aube d'une possible récession, les SDC des quatre coins Québec se préparent à nouveau à être sur la première ligne pour appuyer nos entreprises, nos villes et municipalités afin de soutenir la vitalité économique de nos artères commerciales, nos cœurs de centre-ville, de villes et de villages.

Face à une possible récession, nous considérons qu'il est primordial de mettre de l'avant davantage le rôle des SDC comme un outil de développement socio-économique et de promotion de l'achat local au service des commerçants, des villes et des municipalités.

Les demandes budgétaires 2023-2024 du Regroupement des SDC du Québec (RSDCQ) sont issues d'une consultation auprès de ses membres, les SDC, ainsi qu'en collaboration avec ses différents partenaires.

A- Encourager la croissance du réseau des SDC et soutenir la vitalité et le développement économique de nos coeurs de collectivités

La pertinence et la nécessité des SDC comme outil de développement économique de première ligne a été largement reconnue sur nos artères commerciales, nos coeurs de villes, de municipalités et de villages durant la crise sanitaire au Québec.

Avec les effets négatifs de l'inflation sur nos commerçants et d'un éventuel ralentissement économique, les SDC continuent de s'adapter, de faire preuve d'agilité, de flexibilité et d'innovation afin de préserver les milieux de vie de nos communautés et de supporter nos commerçants.

Actuellement au Québec, il y a plusieurs villes qui désirent ou envisagent d'implanter une SDC que l'on pense à Longueuil, Hudson, Shawinigan, Mont-Tremblant, Delson, Matane, sur le boulevard de la Grande-Allée à Québec, Chambly, Pointe-Claire, LaSalle, sur Jarry Centre, etc..

Nous considérons qu'il est temps que le gouvernement du Québec s'inspire des autres juridictions, dont l'Ontario, l'[Irlande](#), la France (Programme action coeur de ville)¹ et plusieurs États américains, et mette en place une politique nationale avec tous les acteurs du milieu (RSDCQ-UMQ-FQM-etc.) pour supporter la création et l'émergence du réseau des SDC dans les villes, les municipalités et les villages de notre belle province.

Sous le gouvernement Harris en pleine récession économique en 1998, l'Ontario a eu le courage de moderniser son réseau de SDC (Business Improvement Area (BIA)) en modifiant la constitution des membres des BIA pour obliger les propriétaires à y adhérer (Loi 106)², en autres.

Enfin, le gouvernement ontarien a soutenu la fondation d'une organisation nationale en 2001, soit l'Ontario Business Improvement Area Association (OBIAA). Cette nouvelle organisation a rapidement été intégré dans des comités interministériels du gouvernement de l'Ontario en lien avec les besoins des villes, municipalité et villages³.

Nous espérons que le gouvernement du Québec s'inspirera de l'Ontario pour mieux travailler de concert et efficacement avec le réseau des SDC de notre belle province.

Demande 1: Élaborer une politique nationale de soutien à la création et l'émergence du réseau des SDC sur nos artères commerciales, nos villes et villages du Québec.

Avec la récession qui est à nos portes, la croissance continue du commerce en ligne, les situations financières précaires de plusieurs villes et municipalités en raison de leur modèle de financement et les enjeux climatiques, nous croyons qu'il faut en faire plus pour soutenir financièrement les SDC afin qu'elles puissent stimuler davantage le développement commercial, la revitalisation des artères commerciales, des centres-villes, des coeurs de villes et de villages, favoriser la promotion de l'achat local et encourager la transition écologique des entreprises.

Cette aide permettrait aux SDC de réaliser des projets de revitalisation des centres-villes tels que promouvoir l'achat local et de proximité, développer une programmation événementielle, bonifier

¹ <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville>

² <https://collections.ola.org/mon/8000/243228.pdf?fbclid=IwAR2J81Lt2lsx2vrnEX3tajxM6Ent7i6iwY1Agn5WMMylOvM9yJ-L7u58NfE>

³ <https://obiaa.com/projects/government-relations/>

le mobilier urbain et l'art public, planifier le réaménagement de terrains en friche, déployer des projets de piétonnisation, etc..

L'aide financière gouvernementale pourrait se déployer dans le cadre d'une stratégie nationale concertée pour relancer nos centres-villes et via un programme pour appuyer des initiatives de revitalisation par projet. Le Québec pourrait et devrait s'inspirer du programme fédéral du Fonds canadien de revitalisation des communautés⁴ pour créer le sien.

Demande 2: *Créer un programme pour soutenir financièrement par projet ou autres, la revitalisation de nos centres-villes et de nos artères commerciales (animation, piétonnisation, aménagement urbain, campagnes d'achat local, aide à la transition énergétique de nos commerces et autres).*

Depuis la création de la toute première SDC en 1981, aucune révision de la loi sur les cités et villes entourant la gestion des SDC n'a été effectuée. En considérant le contexte dans lequel ont évolué les SDC depuis les 40 dernières années, nous sommes à constater que plusieurs éléments de la loi doivent être révisés en vue d'être adaptés pour mieux répondre aux enjeux du contexte actuel des SDC.

La participation des propriétaires immobiliers, le modèle de perception des cotisations ainsi que la composition de la gouvernance de nos OBNL nécessitent une mise à jour législative. Le contexte du commerce et la réalité des centres-villes ont beaucoup changé depuis les 40 dernières années sans que la loi concernant les SDC ne soit adaptée à ces nouvelles réalités.

Sous le gouvernement Harris en pleine récession économique en 1998, l'Ontario l'a fait en modernisant son réseau de SDC (Business Improvement Area (BIA)) en modifiant la constitution des membres des BIA pour obliger les propriétaires fonciers à y adhérer (Loi 106)⁵.

Pour le RSDCQ et l'Association des SDC de Montréal (ASDCM), c'est une question d'équité, d'efficacité, de stabilité financière des SDC, de partage des responsabilités et des bénéfices, optimisant l'apport des SDC dans nos milieux de vie.

Dès lors, nous souhaitons que le gouvernement du Québec ait une ouverture et une flexibilité quant à la possibilité d'entamer un chantier sur la révision de la loi sur les cités et villes encadrant le rôle des SDC dans l'écosystème économique québécois.

Demande 3: *Mettre de l'avant un chantier sur la modernisation du modèle québécois des SDC pour le rendre plus efficace et stable financièrement.*

Durant la crise sanitaire, le gouvernement du Québec et ses différents partenaires ont redoublé d'ardeur dans la promotion et la valorisation de l'achat local au Québec. Selon nous, il est essentiel que le gouvernement du Québec continue et intensifie ses actions dans la promotion de l'achat local avec des campagnes de communication à l'échelle nationale et régionale en collaboration avec ses partenaires afin de soutenir nos commerçants, nos artisans et leurs produits québécois.

Demande 4: *Que le gouvernement du Québec intensifie les campagnes de communication visant à promouvoir et valoriser l'achat local.*

⁴ <https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07732.html>

⁵ <https://collections.ola.org/mon/8000/243228.pdf?fbclid=IwAR2J81Lt2lsx2vrnEX3tajxM6Ent7i6iwY1Agn5WMMmylOvM9yJ-L7u58NfE>

B- Alléger l'impact de l'inflation des entreprises indépendantes et de proximité

Face aux répercussions négatives de l'inflation pour les petites entreprises de proximité, nous considérons qu'il est important de les soutenir davantage financièrement, car il en va de la vitalité économique de nos artères commerciales, de nos cœurs de villes et de villages, et surtout, du maintien de l'accès à des services de proximité pour nos citoyens dans plusieurs régions de notre belle province.

Combiné à la pénurie de main-d'œuvre actuelle, nous sommes devant une situation qui pourrait s'envenimer rapidement et négativement advenant une récession mondiale. Dès lors, nous demandons au gouvernement du Québec d'abolir le critère des heures rémunérées qui empêche l'accès à la déduction pour petite entreprise (DPE) pour les plus petites entreprises.

Demande 5: Que le gouvernement du Québec abolisse le critère des heures rémunérées qui empêche l'accès à la déduction pour petite entreprise (DPE) pour les plus petites entreprises.

Selon la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (FCEI), le fardeau des taxes et des impôts demeure la principale préoccupation pour près de 80 % des propriétaires de PME, d'autant plus que le taux d'impôt réduit du Québec dit *taux PME* est plus élevé que celui de huit autres provinces canadiennes⁶. L'impact du fardeau fiscal est majeur chez les commerçants indépendants et de proximité.

Afin d'alléger l'impact de l'inflation, de la pénurie de main-d'œuvre et d'une possible récession chez nos petites entreprises, nous invitons le gouvernement du Québec à poursuivre la diminution du fardeau fiscal des PME comme le font d'autres juridictions canadiennes.

Demande 6: Que le gouvernement du Québec poursuive la diminution du fardeau fiscal des PME comme le font d'autres juridictions canadiennes.

C- Centraliser l'aménagement de nos cœurs de villes et de villages

Si nous désirons favoriser l'achat local, l'achalandage dans les commerces et dynamiser nos milieux de vie, nous croyons qu'une stratégie de localisation des édifices publics (SAQ, SQDC, SAAQ, etc.) priorisant les cœurs de villes, de villages et les rues principales est primordiale. Nous invitons le gouvernement à adopter une stratégie ou politique qui favorisera la centralité de nos milieux de vie.

Demande 7 : Adopter une stratégie de localisation des édifices publics (emplois et services) priorisant les cœurs de villes et villages ainsi que les rues principales (Villes périphériques).

Références

⁶https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/FCEI_Juin%202022_Plateforme%20électorale%20des%20PME%20du%20Québec_version%20originale.pdf

- 1- **Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (France)**. *Programme action cœur de ville*. 2018.
<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville>
- 2- **Gouvernement de l'Ontario (1998)**. *Bulletin on the New Property Assessment and Taxation System in Ontario - Other Issues*. 1998.
<https://collections.ola.org/mon/8000/243228.pdf?fbclid=IwAR2J81Lt2lsx2vrnEX3tajxM6Ent7i6jwY1Agn5WMmylOvM9yJ-L7u58NfE>
- 3- **Ontario Business Improvement Area Association (2022)**. *Government Relations*. 8 février 2022.
<https://obiaa.com/projects/government-relations/>
- 4- **Gouvernement du Canada (2022)**. *Fonds canadien de revitalisation des communautés*. Février 2022.
<https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07732.html>
- 5- **Gouvernement de l'Ontario (1998)**. *Bulletin on the New Property Assessment and Taxation System in Ontario - Other Issues*. 1998.
<https://collections.ola.org/mon/8000/243228.pdf?fbclid=IwAR2J81Lt2lsx2vrnEX3tajxM6Ent7i6jwY1Agn5WMmylOvM9yJ-L7u58NfE>
- 6- **Fédération canadienne des entreprises indépendantes (2022)**. *Propulser les PME d'ici, c'est gagnant*. Juin 2022
https://www.cfib-fcei.ca/hubfs/research/reports/FCEI_Juin%202022_Plateforme%20électorale%20des%20PME%20du%20Québec_version%20originale.pdf